

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	Semestre	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
BCC1. Enseignements fondamentaux du droit public		27	140			10/20
Droit de l'urbanisme	1	5	20	ET	ET	7/20
Introduction au droit de l'environnement	1	3	20	ET	ET	7/20
Les concessions d'aménagement	1	3	20	ET	ET	7/20
Contentieux administratif de l'urbanisme	1	5	20	ET	ET	7/20
Droit des marchés publics	1	3	20	ET	ET	7/20
Droit domanial	2	3	20	ET	ET	7/20
Intervention publique	2	5	20	ET	ET	7/20
BCC2. Enseignements fondamentaux du droit privé		17	115			10/20
Droit de l'expropriation	1	3	20	ET	ET	7/20
Droit et pratique de l'assurance construction	1	2	15	ET	ET	7/20
Droit de la propriété immobilière	1	3	20	ET	ET	7/20
Droit fiscal de l'immobilier et de l'urbanisme	1	3	20	ET	ET	7/20
Baux commerciaux	2	3	20	ET	ET	7/20
Droit de la construction	2	3	20	ET	ET	7/20
BCC3. Enseignements transverses, stage et mémoire		16	40			10/20
Ingénierie de la construction	2	5	20	ET	ET	7/20
Anglais	2	3	20	ECI		7/20
Stage (4 mois minimum) et mémoire	2	8		Mémoire/ Soutenance	Mémoire/ Soutenance	10/20
Total annuel		60	295			

Modalités de contrôle des connaissances :

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- Chaque BCC doit être validé : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET résultat « ADMIS »
- Les BCC ne se compensent pas
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC ;
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables, ni compensantes.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études](#) ainsi que des [modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique](#) consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant